

CCAS DE LA VILLE DE LIMOGES
ÉTABLISSEMENT D'HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES



ACCUEIL DE JOUR

EHPAD PROFESSEUR

MARCEL-FAURE

EHPAD Pr Marcel-Faure

15 rue Jean-Pierre-VERSPIEREN

87100 Limoges

05 55 38 72 94

adj.ehpad.mfaure@limoges.fr



LIMOGES

ARTS DU FEU
ET INNOVATION

limoges.fr



L'accueil de jour s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, atteintes de troubles cognitifs, vivant à domicile, isolées ou en perte d'autonomie.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30 sauf jours fériés et fermeture annuelle.

La structure a une capacité de 14 places.

Les personnes sont accueillies de 1 à 3 fois par semaine en fonction des besoins.

LES OBJECTIFS

Pour les personnes accueillies

- Maintenir l'autonomie en stimulant les capacités « préservées » tant physiques que cognitives pour permettre le maintien à domicile ;
- favoriser une vie sociale, rompre l'isolement ;
- renforcer l'identité et l'estime de soi ;
- rompre la monotonie du quotidien.

Pour les aidants

- Permettre de retrouver du temps libre pour se reposer, s'occuper de soi ;
- être accompagné dans la compréhension de la maladie ;
- être écouté, informé, conseillé.

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Les activités proposées sont en lien avec le profil de l'utilisateur, ses besoins, ses capacités et ses souhaits. Le personnel soignant anime des ateliers thérapeutiques par petits groupes et propose des activités telles que gymnastique douce, jeux, ateliers mémoire, culinothérapie, etc.

La responsable, cadre de santé, veille au suivi du plan d'accompagnement personnalisé.



Parc de l'EHPAD et de l'accueil de jour

Le temps du repas est un moment privilégié partagé dans la convivialité.

Des moments festifs ou d'échanges avec les résidents de l'EHPAD ou les retraités du club de loisirs : repas de fête, intervenants culturels, musique sont organisés, ainsi que quelques sorties extérieures (avec participation financière).

LES LOCAUX

Les locaux sont adaptés et sécurisés. Ils comprennent :

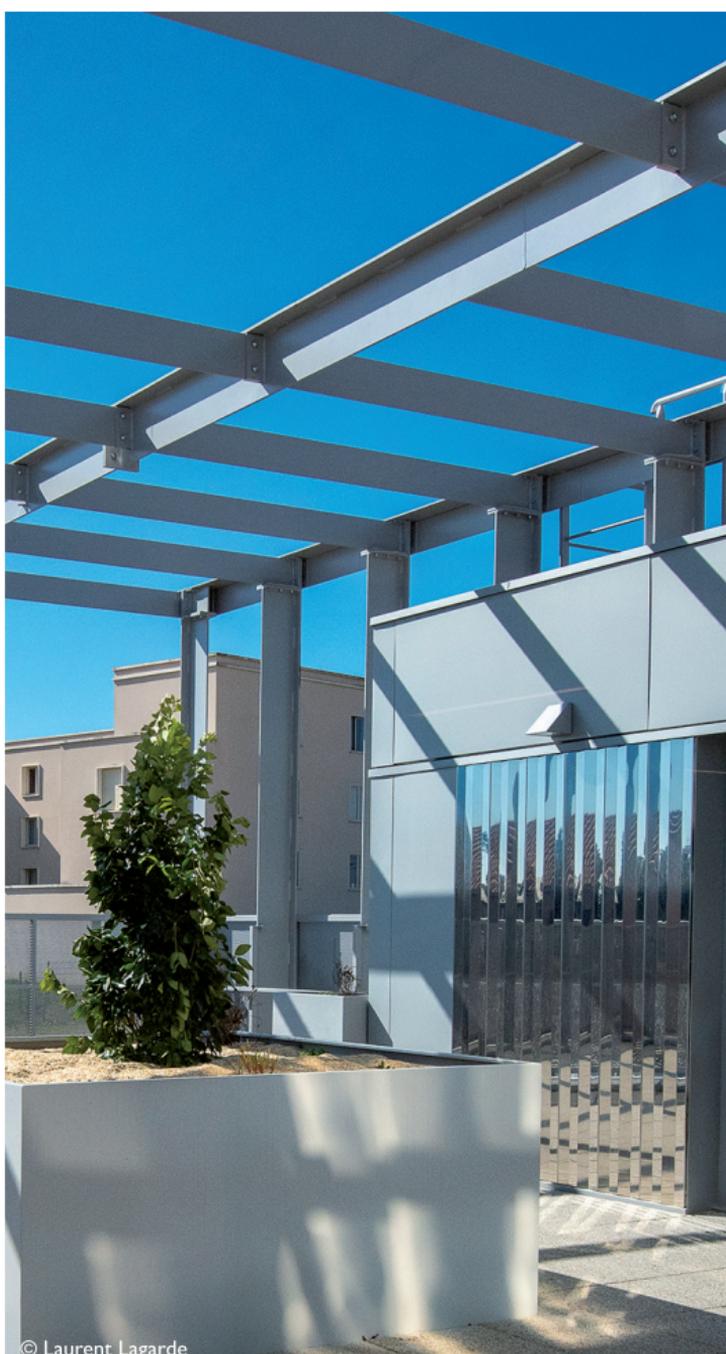
- une grande salle polyvalente avec cuisine ;
- deux salles d'activité ;
- une salle de repos.

Une terrasse dédiée et sécurisée permet des activités ou la prise des repas en extérieur.

LES MODALITÉS D'ADMISSION

La demande peut être déposée sur le site *via trajectoire* ou directement auprès du service.

Une rencontre de pré-admission sera programmée, ainsi qu'une période d'essai avant de valider l'accueil.



LE TARIF

Le tarif journalier comprend :

- Le transport (selon la distance)
- Les animations thérapeutiques
- Les repas (déjeuner et 2 collations)

Le transport des bénéficiaires est assuré par la structure.

Toutefois les familles restent libres d'accompagner leur proche si elles le souhaitent.

Le Conseil départemental (via un plan d'aide Personnalisé à l'autonomie à domicile) ou les caisses de retraite, participent au financement, sous condition de ressources ou de dépendance.